39, rue Denis-Garon
Lévis
Québec, G6J 1M1

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école de la Chanterelle
Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Réunion tenue le 24 mars 2025

Personnes présentes :
Alexandra Robitaille, parent (présidente & substitut au comité de parent)
Nadine Bédard, parent
Henoc Jules, parent
Vanessa Lacroix, parent
Dominic Vézina, parent (vice-président & représentant au comité de parent)
Geneviève Boivin, enseignante
Marie-Ève Roussin, parent (substitut)
Stéphanie Guay, parent (substitut)
Sara Roy-Boutin, enseignante
Annie Bilodeau, représentante du personnel de soutien
Geneviève Nadeau, enseignante
Isabelle Montminy, responsable du service de garde
Marie-Michèle Raymond, représentante du personnel professionnel
Marie-Hélène Dubois-Otis, en remplacement de la direction
Sherley Bernier, direction

Personne absente :
Bernard Guiguemdé, parent

1. Ouverture de la rencontre;

Madame Robitaille souhaite la bienvenue. Elle souhaite un beau retour à Madame Bernier.

2. Adoption de l'ordre du jour;

Proposé par Monsieur Dominic Vézina
Secondé par Madame Geneviève Boivin

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 février 2025

Proposé par Madame Sara Roy-Boutin
Secondé par Madame Nadine Bédard

4. Suivi au procès-verbal;

4.1 Sondage sur les écrans

Madame Dubois-Otis expose les propositions fournies par l'équipe de chaque degré.

Degré	Moyens
Préscolaire	Nous avons le sentiment que l'utilisation des écrans dans nos classes est adaptée et a principalement des visées éducatives. Pourrais-je faire autrement. Favoriser l'écoute de la musique sans images, par exemple lors de la détente.
1re année	Fermer les écrans lorsque nous n'en avons pas besoin. Limiter les activités devant les *iPad* et les *Chromebook*, privilégier la manipulation ou les activités en collaboration. Enlever le temps d'iPad dans la liste des privilèges. Le site web *Netmath* sera envoyé à la maison comme activité de révision en décembre (moitié d'année) et en mai/juin (fin d'année) comme consolidation. On se questionne même sur la pertinence de l'utiliser en première année. La collation du matin devant les écrans sera remplacée par une histoire ou une discussion. Utiliser des affiches au lieu de l'écran quand c'est possible.
2e année	Éteindre l'écran après chaque activité. Utiliser le son du portable pour l'écoute de la lecture plutôt que le *TBI*. Aucun privilège avec les tablettes. Diminution du nombre de films présentés en classe. Écrire davantage sur le tableau effaçable à sec (tableau blanc). Musique de relaxation : utiliser davantage le portable que le *TBI* ouvert.
3e année	Lorsque cela est possible, pratiquer davantage les élèves à suivre un texte sans avoir à le projeter sur la télévision. (Par exemple, quand on travaille dans le recueil de lecture ou quand nous allons lire le roman en groupe), habiliter les élèves à se situer sur une page sans aide de la télévision qui sert de repère. Ne pas faire de récréation intérieure récompense au *Chromebook*.
4e année	Ne plus mettre d'émissions lors des récréations intérieures et réduire le temps d'écran dans les activités proposées lorsque les élèves ont terminé leur travail.

Madame Dubois-Otis souligne que tout le monde a fait un excellent travail, ce qui met en avant les efforts collectifs de l'équipe. Au SDG, la décision a été prise de ne plus utiliser les *iPad* en fin de journée. De son côté, Madame Roy-Boutin propose que les devoirs en ligne ne soient pas introduits en début d'année prochaine, afin de mieux gérer leur utilisation. Madame Guay s'interroge sur la mise en place d'un suivi des moyens proposés par l'équipe. À cet effet, Madame Bernier a confirmé qu'elle circulera dans les corridors pour assurer ce suivi, avec des résultats qui seront partagés prochainement avec toute l'équipe. Monsieur Jules se questionne à savoir si les raisons expliquant la réduction du temps d'écran peuvent être explicitées aux élèves. En réponse, Madame Roy-Boutin suggère de faire appel à Madame Anik Pelletier (*Optineurones*), qui est reconnue pour bien expliquer les effets négatifs des écrans.

4.2 Débarcadère

Madame Dubois-Otis a contacté Madame Christine Maltais (des ressources matérielles), mais n'a pas encore reçu de réponse. De son côté, Madame Boivin s'interroge sur l'absence d'un brigadier à proximité de l'école. Madame Dubois-Otis nous informe qu'il y en a près du pont et de l'école de la Clé-du-Boisé, mais aucun aux abords de nos écoles.

4.3 Montant d'agent disponible dans le fond « aide aux parents pour activités »

Madame Bernier effectuera un suivi à ce sujet aux membres du conseil d'établissement lors de la prochaine réunion, étant donné que des coupures sont prévues prochainement.

4.4 Sondage aux élèves QSVE-BE

Madame Dubois-Otis nous informe que le sondage est actuellement en cours, portant sur le bien-être à l'école. Une fois les résultats obtenus, Madame Bernier en fera un bref suivi. Les résultats devraient arriver plus tard cet été, donc le suivi sera effectué lors de la rentrée scolaire 2025-2026.

4.5 Journées pédagogiques

Madame Montminy nous informe que son équipe a déjà commencé à préparer la programmation des activités prévues lors des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2025-2026. Le 14 novembre 2025, un problème de locaux se pose, puisque les enseignantes doivent rencontrer les parents pour la fin de la première étape (remise du bulletin). Ainsi, elle propose que tous les élèves inscrits à la journée pédagogique participent à une sortie extérieure (*Aventuria*, à Saint-Jules). Madame Bernier souhaite que l'information soit inscrite de manière bien visible afin que les parents en soient informés et puissent prévoir le montant nécessaire.

Proposé par Monsieur Dominic Vézina

Secondé par Madame Vanessa Lacroix

5. Adoption du programme d'activité SDG 2025-2026

Madame Montminy présente le programme d'activités du service de garde pour l'année prochaine. Le format du document présenté aujourd'hui sera révisé au cours du mois d'avril. En effet, le Centre de services scolaire des Navigateurs souhaite utiliser un canevas commun pour l'ensemble des milieux. Ce document sera ensuite publié sur le site internet de l'école l'an prochain. Un grand merci est adressé à Madame Bilodeau pour la qualité du document.

Proposé par Monsieur Dominic Vézina

Secondé par Madame Sara Roy-Boutin.

6. Période de questions du public;

Aucun public.

7. Présentation de la grille-matière pour l'an prochain

Une nouvelle grille a été distribuée à tous les membres afin de corriger une petite erreur. Madame Bernier a pris le temps de nous expliquer le document. Le vote a été effectué le 21 février 2025. Pour le premier, deuxième et troisième cycle, le statu quo est maintenu. Cependant, un changement a été adopté pour le préscolaire : 30 minutes d'éducation

physique et 30 minutes de musique. L'enseignante de musique a proposé une activité axée sur la conscience phonologique.

Proposé par Madame Geneviève Boivin

Secondé par Madame Nadine Bédard

8. Rapport des comités :

8.1 Rapport du représentant au comité de parents;

<u>Rencontre du 9 décembre 2024</u>

- **Clair soleil** : une nouvelle école sera construite. D'ici là, 23 modulaires seront installés pour la prochaine année scolaire.
- **CSSDN :** Gel d'embauche du personnel administratif
- **Nouvelle Cible de dépense :** le ministère impose une restriction budgétaire jusqu'au 31 mars 2025.
- **Lecture :** Modification des pratiques pour l'analyse des retards en lecture
- **Nouvelle école à Lévis (Desjardins)** Établissement de 12 classes (2 par niveau, sans préscolaire). Première école construite avec ce modèle. L'école sera trop petite.
- **L'anglais intensif (6e année)** les défis liés au manque de personnel ont affecté les autres niveaux. Depuis le 20 décembre 2024, tous les postes en anglais (primaire et secondaire) sont pourvus. La nouvelle formule d'alternance est efficace, permettant plus de flexibilité pour les nouveaux élèves.
- **Projet de cour d'école :** 11 projets acceptés sur 3 ans, avec 4 écoles réalisées chaque année. Priorisation établie selon les ratios de disponibilité. Près de nous, École Plein Soleil à partir de 2026. Aucun autre projet accepté jusqu'en 2028.
- **Plan triennal et actes d'établissement :** Révision en cours pour toutes les écoles
- **Règlement sur la fratrie :** Mise à jour pour clarifier les termes et alignement avec la loi.
- **Choix d'école :** Conditionnel à la capacité d'accueil. Le transport scolaire n'est pas garanti pour les choix d'écoles.

<u>Rencontre du 13 janvier 2025</u>

- **Coupures budgétaires :**
  - Réduction de 1 million $ par mois d'ici le 31 mars (navigateurs). Les coupures ont été identifiées comme convenables, sans impact sur le personnel.
  - Recherche de financement dans les écoles et les surplus de divers secteurs d'activités. Aucune réduction des formations destinées aux enseignants et au soutien.
  - Prévisions du ministère pour les prochaines années : des coupures importantes, à confirmer en mars, pourraient affecter certains secteurs scolaires (estimation : 10 millions $ pour l'an prochain).
- **Le calendrier scolaire :**
  - Adaptation aux réalités du primaire et du secondaire, avec un format similaire aux années précédentes.

- Quatre journées pédagogiques prévues avant la rentrée et deux après la fin des cours.

- **Programme préscolaire pour les 4 et 5 ans :**
  - Mise en place du programme suite à la rencontre avec les directions.
  - Un comité de 4 à 5 personnes a rencontré les directions des écoles pour élaborer les détails d'implantation.

- **Rapport annuel**

  Disponible sur leur site

- **Besoin professionnel**

<u>Rencontre du 17 mars 2025</u>

- **Coupures du gouvernement :** En prévision de l'année 2025-2026, le gouvernement planifie des ajustements budgétaires, tout en garantissant que les services aux élèves ne seront pas touchés. Au contraire, l'objectif est de renforcer les services avec l'ajout de nouveaux professionnels. Beaucoup de manque avant les fêtes, mais présentement nous aurions tout notre personnel.
- **PIMS (programme d'intervention en milieu scolaire) :** Mise en œuvre de ce programme pour répondre aux besoins spécifiques en milieu scolaire.
- **Sureté du Québec** : Un policier d'expérience est attitré au milieu scolaire par région. Chaque policier consacre 20 % de son temps à la prévention. Les contenus des interventions sont adaptés aux contextes ruraux et urbains.
- **Comité de parent et résolution :** Le Comité de parents adresse une résolution au CSSDN. Celle-ci vise à proposer des pistes de réflexion et des améliorations pour régler les problèmes d'accès aux services de professionnels dans les écoles.
- **CEHDAA :** Le document est présentement en construction
- **Fondation musique en tête** : La fondation poursuit ses recherches pour recruter des professeurs de piano et de guitare.

8.2 Rapport de la responsable du service de garde;

Aucun point.

8.3 Rapport de la direction

Madame Dubois-Otis souligne une belle amélioration dans la réussite de l'apprentissage de la lecture, en lien avec notre projet éducatif. L'an dernier, 59 % des élèves de 4e année avaient obtenu une note supérieure à 70 %, et cette année, ce pourcentage est passé à 88 %. Le travail d'équipe se révèle extrêmement bénéfique pour soutenir les élèves dans leurs apprentissages.

Au préscolaire, plusieurs activités en lien avec le développement de la conscience phonologique sont proposées aux élèves. Celles-ci ont été intégrées efficacement dans toutes les classes. Madame Raymond (orthopédagogue) animera des activités en lien avec la conscience phonologique dans les classes du préscolaire.

Enfin, Madame Bernier tient à exprimer sa gratitude envers Madame Dubois-Otis pour le magnifique mandat de remplacement qu'elle a accompli avec brio.

9. Questions diverses ;

Monsieur Vézina s'interroge sur le risque de laisser l'école en abandon en raison des coupures. Bien que les parents puissent nous soutenir pour l'amélioration de la bâtisse, toute intervention directe sur celle-ci leur est interdite. Madame Dubois-Otis précise que les situations urgentes seront toutefois prises en compte.

Monsieur Vézina se questionne également à savoir si des nouvelles ont été reçues concernant les modulaires. Pour l'instant, une vérification a été effectuée, mais aucun suivi n'a encore été reçu.

Madame Guay se demande quand la journée pyjama aura lieu pour soutenir le service d'entraide. Une date sera confirmée prochainement. Les membres du CE suggèrent de tenir cette journée près de la fin de semaine de Pâques. Un message sera bientôt transmis aux parents à cet effet.

10. Correspondance ;

Aucune

11. Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 19: 48
Proposé par Monsieur Dominic Vézina
Secondé par Madame Geneviève Nadeau

_____ _____

Alexandra Robitaille, présidente Marie-Hélène Dubois-Otis, directrice